



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management  
Département des Sciences de la Communication et des Médias

## **Travail de Bachelor (15 ECTS)**

Bachelor  
en Sciences de la Communication  
90 ECTS

*Exigences formelles et éditoriales*

*Valable dès le SA23*

Les exigences formelles et éditoriales relatives au travail de Bachelor en Sciences de la Communication (15 ECTS) visent à garantir une homogénéité et une rigueur dans la présentation des travaux.

Ces exigences sont valables pour les travaux encadrés par les enseignants du Bachelor en Sciences de la Communication, plan d'études francophone.

### 1. Considérations générales :

<b>Inscription</b>	Sur MyUNIFR
<b>Nombre de crédits</b>	15 ECTS
<b>Longueur du travail</b>	Entre 30 et 40 pages (sans annexes)
<b>Langue du travail</b>	Français, allemand ou anglais (selon accord avec l'enseignant(e))
<b>Sujet du travail</b>	Dans le champ de la communication et des médias ; travail individuel qui comporte un développement théorique <u>et</u> empirique  Des sujets de recherche peuvent être proposés par certains enseignants.
<b>Enseignant(e) supervisant le travail</b>	Un(e) enseignant(e) du Département des Sciences de la Communication et des Médias. Certains chargés de cours sont également habilités (à vérifier auprès dudit chargé de cours).
<b>Périodes de rédaction possibles (à partir de l'acceptation de la proposition finale)</b>	SA : du 15.10 au 01.02 SP : du 15.02 au 01.06
<b>Durée de réalisation du travail (après acceptation de la proposition)</b>	14 semaines - Signer le formulaire d'inscription sur le site web du DCM sous « règlements d'examens et travaux » <a href="https://www.unifr.ch/dcm/fr/etudes/examen-travaux.html">https://www.unifr.ch/dcm/fr/etudes/examen-travaux.html</a> - Attention : pour ne pas payer la taxe du semestre suivant, déposez le travail au plus tard le dernier jeudi précédent la date du début des cours du semestre suivant. Un dépôt après le 1 <sup>er</sup> juin exclut la participation à la cérémonie de diplôme de l'année en cours.
<b>Dépôt du travail</b>	- Auprès de la Faculté SES : suivre <u>strictement</u> les consignes formelles <a href="https://www.unifr.ch/ses/fr/etudes/infos.html">https://www.unifr.ch/ses/fr/etudes/infos.html</a> (Attention : enregistrement préalable sur myunifr !) - En version numérique sur l'espace moodle de l'enseignant et/ou selon les exigences de l'enseignant(e)

L'étudiant(e) doit en outre impérativement respecter les règlements de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management : Règlement sur l'organisation des études et Règlement sur l'octroi du Bachelor (à télécharger sur le site de Faculté SES).

## **2. Étapes du travail de bachelor et encadrement :**

L'encadrement des travaux de bachelor consiste au rendu d'une proposition initiale de travail (avant le premier rendez-vous), de 3 rendez-vous d'encadrement avec l'enseignant(e) et d'une période de rédaction du travail de 14 semaines qui débute à la signature du formulaire d'inscription. Ces rendez-vous sont organisés sur demande de l'étudiant(e), selon son rythme de travail.

Le superviseur assure un maximum de trois rendez-vous d'encadrement :

1. Discussion de l'idée initiale et du cadre théorique sur la base de la proposition
2. Discussion de la méthodologie
3. Discussion selon l'avancement et les besoins de l'étudiant

Une fois la proposition validée par l'enseignant(e), le travail peut débuter et devra se réaliser dans un délai de 14 semaines.

Deux périodes de rédaction sont possibles (après l'acceptation de la proposition initiale et la signature du formulaire d'inscription) :

- Au SA : du 15.10 au 01.02
- Au SP : du 15.02 au 01.06

Un(e) tuteur(trice) en méthodologie qualitative de la recherche ainsi qu'un(e) tuteur(trice) en méthodologie quantitative de la recherche sont disponibles pour conseiller et guider les étudiant(e)s tout au long de leur travail. Son nom est communiqué au début de chaque semestre (espace moodle disponible).

### **1<sup>er</sup> RDV : Discussion de la proposition initiale d'un sujet d'étude :**

L'étudiant(e) propose un projet de travail initial de 2 pages (sans les références bibliographiques). La proposition doit contenir au minimum :

- **La thématique générale du travail (1/2 page) :** Expliquez brièvement le problème de recherche que vous souhaitez traiter.
- **La problématique et les objectifs du travail (1 page) :** Formulez une problématique précise et réaliste, c'est-à-dire vérifiable empiriquement dans le cadre de votre travail de bachelor. Cette problématique doit être tirée de la littérature scientifique (bases théoriques et études empiriques pertinentes). Expliquez ici sur quelles théories et sur quel état de la recherche (études empiriques antérieures sur votre thème) vous souhaitez vous appuyer dans votre travail. Vous devez tenir compte de la littérature scientifique actuelle. Idéalement, vous devriez déjà formuler dans le concept les premières idées de thèses ou d'hypothèses que vous avez déduites de la théorie et de l'état de la recherche et que vous souhaitez tester empiriquement.
- **La méthodologie envisagée (1/2 page) :** la proposition doit indiquer clairement quel matériel d'enquête ou quelle population vous souhaitez étudier (et si cela est possible), si et comment vous allez tirer un échantillon et comment vous allez procéder exactement. En ce qui concerne l'analyse des données, vous devez exposer vos premières idées sur la manière dont vous allez analyser vos données
- **Les références bibliographiques principales**

La proposition doit être envoyée/déposée sur l'espace moodle de l'enseignant(e) (selon ses exigences) au plus tard un jour avant le premier rendez-vous prévu.

### **2<sup>ème</sup> RDV : Discussion de la méthodologie :**

Le deuxième rendez-vous consiste à discuter de la méthodologie envisagée. Les données (données quantitatives ou qualitatives, entretiens...etc.) ne peuvent être recueillies qu'après ce rendez-vous.

Un document décrivant en détail la méthodologie doit être envoyé/déposé sur l'espace moodle de l'enseignant(e) (selon les exigences de l'enseignant(e)) au plus tard un jour avant le rendez-vous prévu.

Si la proposition est acceptée lors de ce deuxième rendez-vous, l'étudiant(e) remplit et signe le formulaire de travail de bachelor (à télécharger sur le site web du DCM sous « règlements d'examens et travaux » <https://www.unifr.ch/dcm/fr/etudes/examen-travaux.html>). Le travail de rédaction peut alors débiter et l'étudiant(e) dispose de 14 semaines pour rédiger son document.

### **3<sup>ème</sup> RDV : Discussion selon l'avancement et les besoins de l'étudiant(e) :**

Une séance de discussion supplémentaire peut être demandée selon l'avancement et les besoins de l'étudiant(e), pendant la période de rédaction du travail.

### 3. La forme du travail de bachelor :

La structure du travail de bachelor doit être claire et logique. Les indications ci-dessous sont à respecter.

<b>Page de garde</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Titre du travail</li><li>- Semestre au moment du dépôt du travail</li><li>- Nom et le prénom de l'étudiant</li><li>- Numéro d'étudiant</li><li>- Adresse mail de l'étudiant</li><li>- Date du dépôt</li><li>- Nom et prénom du superviseur.</li></ul> <p>Un exemple de page de garde est donné à la fin de ce document.</p>
<b>Remerciements</b>	(Éventuellement)
<b>Résumé (abstract)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 150-250 mots</li><li>- Résumé des objectifs du travail de master</li><li>- Résumé des principaux résultats</li></ul>
<b>Table des matières</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Titres des différentes parties et sous-parties (ou sections) : précis, c'est-à-dire indiquant le contenu de ladite partie (par exemple, il ne suffit pas d'indiquer uniquement « partie théorique »).</li><li>- Numéros de page : doivent être indiqués en regard du titre. Si le travail de bachelor contient des figures ou des tables, il faut également les répertorier dans une liste.</li></ul>
<b>Introduction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du sujet de recherche et du contexte</li><li>- Brève présentation de :<ul style="list-style-type: none"><li>o l'état de l'art</li><li>o des concepts-clés du travail</li><li>o la problématique</li><li>o la question de recherche</li></ul></li><li>- Description des résultats du travail (vérification ou infirmation des hypothèses, sans entrer dans les détails)</li><li>- Présentation des principales parties du travail (en justifiant leur intérêt).</li></ul>
<b>Corps du travail</b>	<p>État de l'art (clairement détaillé)</p> <p>Chapitres théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définition des concepts</li><li>- Présentation du modèle théorique</li><li>- Présentation des questions de recherche (et des hypothèses, s'il y en a)</li></ul> <p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Opérationnalisation des concepts</li><li>- Présentation détaillée de la planification et de la réalisation de la récolte des données (clairement détaillée)</li></ul> <p>Analyse et présentation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les indications des corpus de données qui font l'objet d'une analyse détaillée sont données dans le texte</li><li>- L'intégration de tableaux ou de graphiques est possible (avec titre et sources indiqués), tout comme des extraits d'entretiens par exemple (en italique).</li></ul>

	Discussion finale et conclusion : - Rappel des principaux résultats issus des différentes parties en montrant comment ces résultats répondent à la question de recherche. - Limites du travail et perspectives de recherche future
<b>Bibliographie</b>	Cf. partie « références bibliographiques » du présent document.
<b>Annexes</b>	Corpus de données analysées ; questionnaires ; entretiens retranscrits, etc.  Dans le cas où les annexes sont très nombreux, l'étudiant(e) peut les fournir sous forme digitale.
<b>Déclaration sur l'honneur</b>	Conformément aux directives du 13 mai 2008 de l'Université de Fribourg, une déclaration sur l'honneur attestant la conformité du travail du point de vue scientifique est exigée (à télécharger sur le site web des SES).

#### 4. L'évaluation du travail de bachelor :

Les critères suivants sont appliqués pour l'évaluation du travail de bachelor :

- Maîtrise des théories et concepts et développement du projet de recherche
- Maîtrise des méthodes et du cadrage de la recherche
- Qualité écrite de la proposition, structure et logique de l'argumentation
- Originalité

#### 5. Présentation du document

Le travail de séminaire est un travail académique qui doit respecter les critères de l'écriture scientifique. Rigueur et esprit critique doivent être développés tout au long du travail. Il faut dans tous les cas éviter de donner un ton trop personnel et subjectif au travail. La langue ainsi que l'orthographe doivent faire l'objet d'une attention particulière.

<b>Police de caractères</b>	P.ex : Times New Roman, Arial (12 points)
<b>Interligne</b>	1.5 points
<b>Marges</b>	Standard, 2.5 cm
<b>En tête</b>	Nom de l'étudiant(e)
<b>Pied de page</b>	Numéros de page
<b>Notes de bas de page</b>	Numérotées en continu

## 6. Références bibliographiques

Le plagiat représente une infraction grave à la propriété intellectuelle. Lorsque l'on bâtit son propos à partir de travaux d'autres auteurs, on est prié d'indiquer ses sources. Toute infraction donnant lieu à des sanctions, le plagiaire s'expose à des mesures disciplinaires. L'étudiant(e) peut par exemple utiliser le logiciel « Compilatio » pour vérifier la qualité de son travail avant de le déposer.

Dans le cas où le travail de master prolonge la thématique d'un travail réalisé pour un cours un séminaire (ou un travail de séminaire individuel), on citera avec une rigueur particulière chaque élément issu du précédent travail (le nombre d'éléments repris doit être modéré), en citant les auteurs du travail précédent.

On prendra garde à indiquer **les citations littérales par des guillemets en début et en fin de citation**, ainsi que la référence exacte de la citation selon le modèle présenté ci-dessous. Dans le cas de paraphrases (à utiliser avec parcimonie), on indiquera également la source selon un modèle similaire.

**Citations en anglais** : il est également possible d'intégrer dans le corps du texte en français quelques citations en anglais. Présenter dans la langue originale un terme ou un concept s'il est très spécifique (et s'il perdait son sens en le traduisant par exemple). Dans tous les autres cas, il est recommandé de traduire la citation en français et ajouter après la référence exacte : [notre traduction].

Généralement, les références bibliographiques sont intégrées dans le corps du texte. On voudra bien se conformer au style auteur-date selon les normes APA 7<sup>ème</sup> édition. Elles sont répertoriées dans le livre "Publication Manual of the American Psychological Association (7th ed.)" et documentées sur le site <https://apastyle.apa.org/>. Une ressource francophone fiable est par exemple le site des bibliothèques de l'Université de Montréal : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=5248283>.

Dans la bibliographie, groupées en fin de document, seront énumérées de façon exhaustive et par ordre alphabétique uniquement les références mentionnées ou citées dans le texte (pour la mise en forme, se référer au site des bibliothèques de l'Université de Montréal, par exemple).

## 7. Bibliographie de référence

- Bauer, M. W., et Gaskell, G. (2000). *Qualitative researching with text, image and sound*. SAGE Publications. <https://dx.doi.org/10.4135/9781849209731>
- Beaud, M. (2013). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.beaud.2006.01>
- Gioia, D. A., Corley, K. G., et Hamilton, A. L. (2013). Seeking qualitative rigor in inductive research: notes on the Gioia methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15–3. <https://doi.org/10.1177/1094428112452151>
- Philippe, K. (2016). Les Sciences de l'information et de la communication. Dans Jean-François Dortier (dir.), *La Communication: Des relations interpersonnelles aux réseaux sociaux* (pp. 70-81). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.dorti.2016.02.0070>

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

**Titre**

Sous-titre

Travail de Bachelor

(15 ECTS)

-

Semestre de rendu

Prénom et nom de l'étudiant

N° d'étudiant

Courriel

Superviseur(s) :

FRIBOURG

Date : JOUR-MOIS-ANNÉE